

Le vent de contestation ne faiblit pas à la Base nature

De nombreux Fréjusiens se sont à nouveau manifestés, en fin de semaine dernière et ce dimanche, contre la construction d'une discothèque, d'un aquarium et d'un hôtel sur ce site

De nombreux Fréjusiens se sont à nouveau manifestés, en fin de semaine dernière et ce dimanche, contre la construction d'une discothèque, d'un aquarium et d'un hôtel sur ce site

Portées ostensiblement, à la vue des automobilistes qui longent l'avenue de Provence, les banderoles sont pour le moins explicites: «*Base nature, consultation citoyenne*», «*Projet d'ensemble, référendum local*» ou encore «*Touche pas à ma Base nature*».

Et parmi les cent vingt personnes réunies sur le parvis du Forum, une voix s'élève. Celle du président du Comité de défense des intérêts généraux de Fréjus-plage, Jean-Paul Radigois.

«*D'espace public ouvert à tous, la partie bâtie de la Base nature devient une zone constructible, concédée à des tiers pour une exploitation commerciale sous la forme d'une discothèque, d'un aquarium et d'un hôtel haut de gamme. Malgré l'opposition d'une majorité de Fréjusiens à ce projet, et l'avis négatif du commissaire-enquêteur, la mairie persiste et signe*», regrette le responsable associatif, qui reconnaît d'autre part: «*Nous ne sommes pas opposés à une évolution des aménagements, mais nous souhaitons l'ouverture d'une véritable concertation, où différents projets pourront être exposés et soumis à référendum.*»

« Une zone vivante, fragile et précieuse »

Des mots que Jacky Giral approuve d'un hochement de tête. Pointant «*un manquement coupable à la démocratie, d'un point de vue politique mais aussi, et surtout sécuritaire et technique*», le secrétaire de l'asso-



Par une marche jusqu'à la Base nature, puis un pique-nique sur le site, les Fréjusiens opposés au projet municipal ont fait entendre leur voix.

(Photos Adeline Lebel et Dylan Meiffret)

ciation Écocitoyenneté entre mer et Estérel s'explique: «*Avec plus de 250 espèces d'oiseaux migrateurs recensés ainsi qu'un grand nombre d'insectes endémiques protégés, la Base nature est une zone vivante, fragile et précieuse, où les risques ne sont pas inexistantes.*» Il précise: «*La Base et sa partie bâtie*

sont intégrées dans le plan de prévention des risques d'inondation. La zone étant également concernée par des risques de submersion marine liés au surplus d'eau provenant des fleuves côtiers et à l'élévation du niveau de la mer due au changement climatique. Par conséquent, le site ne peut supporter des cons-

tructions volumineuses. Y construire sans respecter de lourdes contraintes reviendrait à mettre en danger les usagers des équipements envisagés.»

En éteignant son micro, l'homme donne le top départ du cortège de mécontents, qui s'engage sur le boulevard de la Mer, en entonnant

Pour rappel

Déboutés en février par le tribunal administratif, alors qu'ils réclamaient l'annulation de la modification du PLU de la Base nature, le Comité de défense des intérêts généraux de Fréjus-plage, Écocitoyenneté entre mer et Estérel, ainsi que le préfet ont décidé de faire appel de ce jugement. Pour l'heure, le dossier est toujours en cours d'instruction.

une seule et même devise: «*Réapproprions-nous notre Base nature et exigeons une vraie concertation!*» C'est d'ailleurs dans cette optique que s'est tenu, hier midi, un moment d'échanges autour d'un pique-nique, organisé par les Insoumis du Var-Est au cœur de la Base nature. Après une campagne de tractage et le lancement d'une pétition signée à ce jour par près de 65 000 personnes, les partisans de la France insoumise, mais pas que, ont échangé autour de ce projet, sans cacher leur crainte d'«*un début de privatisation d'un lieu public*», ni leur espoir d'«*un avenir écologique*» pour ce site emblématique, avec «*pourquoi pas, comme cela avait été proposé par le passé, l'installation d'un CFA des métiers de la mer ?...*»

CARINE BEKKACHE
cbekache@nicematin.fr